

L'ÉCHO D'AUVERGNE

- COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2**
- LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT P. 3-4**
- CONCOURS ARTS & SAVEURS P. 5**
- COMITÉ D'EMBELLISSEMENT P. 6**
- FADOQ JOIE DE VIVRE P. 7**
- SERVICES AUX CITOYENS P. 8-10**
- SERVICE DES INCENDIES P. 11**
- URBANISME P. 12**
- AVIS PUBLICS P. 13-14**
- RÉGIE VERTE P. 15**



PROFITEZ DE L'ÉTÉ !



CONCOURS

**CÉLÉBRONS NOS
ARTISANS LOCAUX !**



**JUSQU'AU 15 AOÛT
(détails en page 5)**

**LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA
LE 11 AOÛT 2025 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

HEURES D'OUVERTURE



BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 16h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h



COORDONNÉES MUNICIPALES

SITE WEB

www.sca.quebec

RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintchristinedauvergne



SERVICE INCENDIE

M. Francis Perron
Directeur général
Régie Portneuvoise de
protection incendie
194, route 138
Cap-Santé (Qc) GOA 1L0
418 285-1207 poste 28
dg@reppi.ca



BIBLIOTHÈQUE

Responsable :
Mme Sylvie Cossalter
mcd@sca.quebec
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h
Jeudi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106
ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal sont disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande.

Les projets d'ordre du jour sont mis à disposition du public sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025

Maire - M. Raymond Francoeur.....418-931-5040
rayfra@telus.net
Siège # 1 - Jean-François Paquet..... 418-329-3498
jf.paquet@telus.net
Siège # 2 - Sébastien Leclerc..... 418-329-3713
sebleclerc74@gmail.com
Siège # 3 - Marc Ouellet..... 418 261-1416
ouelletjrm@gmail.com
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
simon.trepanier@brasdunord.com
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-329-4905
jeanlauzier27@gmail.com



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directeur général et greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

Adjointe à la direction et assistante-greffière

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....mcd@sca.quebec

Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Service d'embellissement

Annie Gignac.....embellissement@sca.quebec

Travaux publics/voirie

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"



418-329-3304

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

REMERCIEMENTS AUX GÉNÉREUX DONATEURS POUR LA MISE AUX NORMES DE NOTRE PISCINE MUNICIPALE

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos précieux donateurs qui ont contribué de manière significative à la mise aux normes de notre piscine municipale. Grâce à leur générosité, nous pouvons continuer à offrir ce service essentiel gratuitement à nos citoyens.

Nous remercions chaleureusement le programme PAFIRSPA pour leur soutien financier de 65 203 \$, Desjardins pour leur contribution de 20 000 \$ dans le cadre du FADM, Algonkin Power pour leur don de 5 000 \$, ainsi que la MRC de Portneuf pour leur aide de 15 000 \$. Ces montants précieux permettent de réduire les frais pour notre municipalité et de maintenir ce magnifique service accessible à tous.

Nous sommes extrêmement reconnaissants pour leur soutien et leur engagement envers notre communauté.



L'ÉCHO D'Auvergne



**Ouverture de la
piscine!**

Gratuit
5\$ / non-résident

7 JOURS / 7
**Selon la météo*

10H30 À 19H

Sainte-Christine-d'Auvergne
Téléphone : 418-329-3304



Carte piscine - Été 2025

Profitez pleinement de la piscine municipale cet été!

La carte piscine facilite l'accès aux installations tout au long de la saison estivale mais n'est pas obligatoire.

✓ **Résidents** : Carte offerte gratuitement sur présentation d'une preuve de résidence.

✓ **Non-résidents** :

- 5 \$/jour
- 75 \$/saison (individuel)
- 150 \$/saison (famille)

Disponible sur demande à l'hôtel de ville

 **Information : 418 329-3304**

Un été simple, pratique et rafraîchissant...avec votre carte en poche !

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

UN DON DE 4 000 \$ POUR LE CAMP DE JOUR GRÂCE À LA VENTE DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est heureuse d'annoncer un don de 4 000 \$ remis à l'équipe du camp de jour, provenant de la vente de l'orgue de l'église locale.

Cette initiative a été rendue possible grâce à une ancienne marguillière de la Fabrique St-Raymond du Nord, responsable de l'église de Sainte-Christine-d'Auvergne, qui a obtenu l'autorisation du comité administratif de procéder elle-même à la vente de l'instrument. Cette demande a été acceptée par résolution.

L'achat initial de l'orgue avait été rendu possible grâce aux efforts soutenus de Monsieur Rolland Boutet, qui avait travaillé de concert avec les marguilliers et marguillières de l'époque pour amasser les fonds nécessaires à l'acquisition d'un nouvel instrument pour la chorale.

Aujourd'hui, ce don représente un geste de générosité et de transmission : **M. Boutet aurait souhaité que cette somme soit remise à la communauté, pour que les jeunes du camp de jour puissent en bénéficier pleinement.** Un magnifique retour de l'ascenseur.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement **Monsieur Rolland Boutet, Madame Caroline Boutet**, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à cette belle initiative. Ce don permettra d'enrichir les activités offertes aux enfants et de soutenir le dynamisme de notre camp de jour.

Merci pour ce geste inspirant et porteur d'avenir !



CONCOURS

CÉLÉBRONS NOS ARTISANS LOCAUX!

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est fière de soutenir les talents d'ici dans le cadre de la Route des Arts et Saveurs de Portneuf 2025!

À cette occasion, nous ferons tirer trois certificats-cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun, échangeables chez les artisans de notre municipalité qui participent à l'événement : **Atelier de cuir Cosmic, Bien dans son pot et Pur Safran.**



👉 Comment participer?

Il suffit d'être résident(e) de Sainte-Christine-d'Auvergne et d'envoyer un courriel (avec nom, téléphone et adresse) à loisirs@sca.quebec ou en téléphonant au 418 329-3304 poste 105.

Date limite pour participer : 15 août 2025

Les gagnants seront contactés et annoncés dans l'Infolettre SCA et sur nos réseaux sociaux. Ne manquez pas cette belle occasion de découvrir et d'encourager nos artisans locaux!

Ensemble, faisons rayonner la créativité de notre communauté!

Sainte-Christine-d'Auvergne

Activité familiale en plein air

80 Rue Principale
derrière l'hôtel de ville
de 9h15 à 10 h 45

.....

3 juillet
14 août





 **INSCRIPTION SUGGÉRÉE ****
Courriel : unitemobile05ans@gmail.com
Boîte vocale: 418-283-3599

L'INFOLETTRE SCA, une mine d'informations !



En tant que citoyen(ne),
il est de votre devoir de
rester informé(e).

Pour ne rien manquer
des nouvelles, activités
ou événements dans la
municipalité, inscrivez-
vous à "L'infolettre
SCA".

Inscription par courriel à
loisirs@sca.quebec



FÊTE DES BÉNÉVOLES HORTICOLES : UNE CÉLÉBRATION BIEN MÉRITÉE !

Le 4 juillet dernier, la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a eu le plaisir d'honorer ses précieux bénévoles horticoles lors d'un événement festif et convivial. Cette fête fut l'occasion de souligner leur engagement exceptionnel à embellir notre milieu de vie, un geste à la fois.

Rappelons que la municipalité a reçu en 2024 le prix Mobilisation citoyenne décerné par les Fleurons du Québec, une reconnaissance qui témoigne de la passion et de la solidarité qui animent notre communauté. Les Fleurons ont d'ailleurs tenu à féliciter à nouveau la municipalité et ses bénévoles pour cette belle distinction.

Nous remercions chaleureusement les Fleurons du Québec pour leur présence et leur soutien constant à l'égard de notre démarche horticole. Leur reconnaissance est une source de motivation précieuse pour tous ceux et celles qui s'impliquent bénévolement dans l'embellissement de notre village.

Un grand merci également à nos partenaires qui ont contribué à faire de cette fête un succès :

- La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, pour leur soutien indéfectible ;
- Les Vivaces du Merle Bleu inc., pour les magnifiques prix de présence;
- Christian Dufresne, pour ses superbes centres de table ;
- Du jardin dans ma vie, pour les abonnements aux magazines horticoles offerts aux participants.

Merci à tous ceux et celles qui, par leur temps, leur savoir-faire et leur cœur, participent à faire fleurir Sainte-Christine-d'Auvergne.





FADOQ JOIE DE VIVRE
Sainte-Christine-d'Auvergne

Le vendredi 8 août 2025

VISITE GUIDÉE CHEZ ALIKSIR

Les membres de la FADOQ sont invités à une
visite guidée à la distillerie de Grondines.

La visite débutera à 15h30.
Rendez-vous sur place au:
1040, chemin du Roy,
Grondines QC G0A 1W0

TARIF: 17,20\$ taxes incluses



SOUPER AU RESTAURANT LE CHAVIGNY



Après la visite guidée,
les participants seront conviés
à un souper au restaurant Le Chavigny
11, rue des Pins, Deschambault, GOA 1S0

La FADOQ remettra 20\$ à chaque personne
ayant participé à la visite guidée pour
assumer une partie des frais du repas.

INSCRIPTION REQUISE AVANT LE 6 AOÛT

ste-christine-fadoq@hotmail.com ou 418 410 3526

Transport disponible, informez-vous!
Covoiturage: départ de l'hôtel de ville à 14h45

FADOQ JOIE DE VIVRE
Sainte-Christine-d'Auvergne

Fêtons la rentrée 2025 !

Épluchette

Tous les membres de la FADOQ JOIE DE VIVRE
sont conviés à une épluchette de blé d'Inde, le
samedi 13 septembre à 11 h derrière l'hôtel de ville.

Plaisir garanti !

INSCRIPTION REQUISE
AVANT LE 3 SEPTEMBRE
ste-christine-fadoq@hotmail.com
418 410 3526

Transport disponible !



ATELIERS CULINAIRES POUR LES AÎNÉS - AUTOMNE 2025

La FADOQ de Sainte-Christine-d'Auvergne invite les aînés à une série
d'ateliers de cuisine animés par Manon Baril, diététiste-nutritionniste.

Mieux manger, cuisiner simplement, respecter son budget

Thèmes : planification des repas, gestion des restes, plaisir de cuisiner

17 18, 25 septembre et 2, 9 octobre 2025

9 h à 12 h ou 13 h à 16 h

Inscription : Ghislaine Chevalier - 418-329-2572

Venez cuisiner, apprendre et vous amuser entre aînés!

SOIRÉE DE
PÉTANQUE
Les jeudis à partir du 19 juin 2025

AMATEURS ET AMATRICES DE PÉTANQUE, NE
MANQUEZ PAS LES SOIRÉES PÉTANQUE
ORGANISÉES PAR LA FADOQ !

LES JEUDIS À 18H30 AU
CHALET SPORTIF

SAINTE-CHRISTINE D'Auvergne

SERVICE AUX CITOYENS



NAVETTE OR



Voici les prochaines dates pour le parcours A -

(Ste-Christine-D'Auvergne, St-Basile, Donnacona, Neuville) :

- **MARDI 12 AOÛT**
- **MARDI 9 SEPTEMBRE**

Départ à 8h00 de l'hôtel de ville.
Retour à 16h40 à l'hôtel de ville.

Places limitées, réservations requises :
418-337-3686 / 1-877-329-3686

Pour des informations sur l'horaire des services, consultez le
www.transportportneuf.com

Pour un aller simple :

5.00 \$ en argent comptant ou
billet de la CTRP (en vente au coût de
4.50 \$ à l'hôtel de ville SCA)

Atelier de cuir Cosmic

Gordonnerie équestre

Mathieu Néron
Artisan maroquinier et bottier

Horaires estivaux
Vendredi : 10h-16h
Samedi : 10h-17h

25, rue Principale
Ste-Christine-d'Auvergne
Tel. : 418 262-2287
mathieu.neron87@gmail.com

IDÉES SUICIDAIRES
DÉPRESSION
ANXIÉTÉ
ALLER MIEUX
SOLITUDE
AUTOMUTILATION
DEUIL

N'ATTENDS PAS, APPELLE-NOUS.

📞 Téléphone : 418 285-3283
📱 Texto : 535353

L'Arc-en-Ciel
Centre de prévention du suicide
de Portneuf

Promenade en nature

JEUDI 14 AOÛT, 9H30 À 11H

TOURBIÈRE CHUTE-PANET,
ST-RAYMOND

 CERF Volant

Bouge & Gigotte

Activités de motricité en plein air pour les 2 à 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

- 8 juillet
Donnacona
- 15 juillet
Pont-Rouge
- 22 juillet
St-Raymond
- 12 août
Deschambault-Grondines

Les Mardis 9h30 à 11h
Inscription à la semaine

 CERF Volant

Inscription requise!
Gratuit pour les membres! (5\$/an par famille)



AU CHALET EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

L'été à son meilleur!

ESPACE PLEIN AIR • PLAGE • BAINNADE • EMBARICATIONS
PÊCHE • FATBIKES • CANI-RANDO • SENTIERS



**RÉSERVEZ
VOS ACTIVITÉS :**



TARIFS ACCÈS JOURNALIER

Adultes (13 ans et +) **14[€]**
3 à 12 ans **8[€]**

Prix des activités disponibles
sur notre site internet

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE • 418 329-1233 • auchaletenboisrond.com

SERVICE AUX CITOYENS

Répit eau naturel



Massothérapie
Lucie Bourbeau

Cell.: 819 690-5383
Mai.: 418 329-4913
luciebourbeau@yahoo.ca



CLINIQUE SANTÉ-ACTIVE

- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086
cliniquesanteactive.com

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087

Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234 mallette.ca

MALLETTE



schumann energy

Normand Pomerleau

schumann@schumannenergy.com
418 809-1115

Vêtements & Articles promotionnels



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
FINITION D'INTÉRIEUR
PROJETS "CLÉ EN MAIN"
ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL
DANS L'ÉLABORATION DE VOS PROJETS

418-283-2295

renovationgrandportneuf@hotmail.com

ÉLIZ BETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015 elizabethgenois.com



GARAGE DU COIN INC.
ST-RAYMOND DEPUIS 1970
LE SPÉCIALISTE

Vanessa Voyer
Pascal Dupont
propriétaires

Remorquage 24 heures

Tél.: 418 337-2224
Télé.: 418 337-3217
Courriel: garageducoin@cite.net

Téléphone remorquage: 418 873-5426

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9



M²J CLIMATISATION INC.

418 284-4957 info@m2jclimatisation.com

Mario Trottier
Frigoriste
Alexandre Massicotte
Maître électricien



SERVICE DES INCENDIES



CONSEIL DE PRÉVENTION

VOUS VENEZ D'EMMENAGER ?

Même si le gros du déménagement est fait, il n'est jamais trop tard pour penser à votre sécurité incendie dans votre nouvelle résidence. Voici quelques rappels essentiels :

- Gardez les corridors, escaliers et balcons dégagés en tout temps – aucun carton ne doit obstruer les voies d'évacuation, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Testez vos avertisseurs de fumée dès maintenant. Remplacez la pile 9V si ce n'est pas déjà fait.
- Un avertisseur, c'est bon pour 10 ans maximum.
- Un par étage, c'est le minimum.
- Préparez un plan d'évacuation avec tous les occupants et faites un essai.

➡ Pour en savoir plus : reppi.ca/post/demenagement

SUIVI DES INTERVENTIONS SCA JUN 2025

8

TOTAL DES
INTERVENTIONS EN DATE DU
30 JUIN 2025

- 1 x Alarme incendie
- 2 x Danger électrique
- 3 x Incendie industriel
- 1 x Vérification de matière dangeureuse/ monoxyde de carbone
- 1 x Sauvetage nautique



RBQ 5734-7023-01

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre
Moustiquaire - Rampe d'aluminium
Douche en verre

418 987-8989

 Vitrerie Grand Portneuf • isabelle@vitreriegrandportneuf.com
285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4



PORTES ET FENÊTRES

Sur présentation
de ce
coupon

10%
SUR
THERMOS



ENTREPRENEUR COUVREUR
RBQ 5701-9796-01

Mighel Savard

418 283-4600

BARDEAUX D'ASPHALTE
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
INSPECTION
RÉPARATION

ESTIMATION GRATUITE

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL

**SERVICE
24HRS/24**



SERVICE D'URBANISME

ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Veillez prendre note que l'inspectrice en bâtiment sera en vacances pendant la période **du 18 juillet au 3 août inclusivement**. Par conséquent, il n'y aura pas d'émission de permis et de certificat durant cette période.

Il est essentiel d'obtenir votre permis ou certificat **AVANT de débiter vos travaux**. Selon la réglementation, l'inspectrice dispose d'un délai 30 jours pour émettre un permis ou un certificat, une fois qu'elle a tous les documents en main. Il est donc essentiel d'effectuer votre demande quelques semaines avant le début de vos travaux.



ROULOTTES ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

En vertu du règlement de zonage numéro 186-14, il est interdit d'utiliser une roulotte ou un véhicule récréatif à des fins d'habitation temporaire.

La Municipalité peut toutefois autoriser occasionnellement pendant un court séjour la présence de roulottes ou de véhicules récréatifs utilisés à des fins temporaires d'habitation lors d'un évènement spécial, tel qu'une fête familiale, un mariage ou autre rassemblement. Dans ce cas, un certificat d'autorisation de la Municipalité est requis. La présence de roulottes ou de véhicules récréatifs pourra être autorisée uniquement s'il s'agit d'un terrain où est implanté un bâtiment principal d'usage résidentiel.

FAVORISER UN BON VOISINAGE!

Les bonnes relations avec nos voisins sont à la base d'un milieu de vie harmonieux. Nous encourageons tous les citoyens à entretenir des relations harmonieuses avec leur voisinage. Le respect et la tolérance seront vos meilleurs alliés pour y parvenir! Une discussion respectueuse avec votre voisin permettra de régler une situation à l'amiable et d'éviter les conflits ou malentendus!



VISITES ET INSPECTIONS DES PROPRIÉTÉS

Les officiers municipaux chargés de l'application du règlement RMU-2025 sont autorisés à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière ou immobilière. Ils peuvent visiter l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si le règlement y est exécuté.

Tout propriétaire, locataire ou occupant de ces propriétés, maisons, bâtiments ou édifices doit les recevoir, les laisser visiter et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution du règlement.

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 301-25 adopté le 14 juillet 2025 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone P-1 et de revoir les dispositions applicables aux tours de télécommunication

1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 14 juillet 2025, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 301-25 intitulé « Règlement numéro 301-25 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone P-1 et de revoir les dispositions applicables aux tours de télécommunication ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

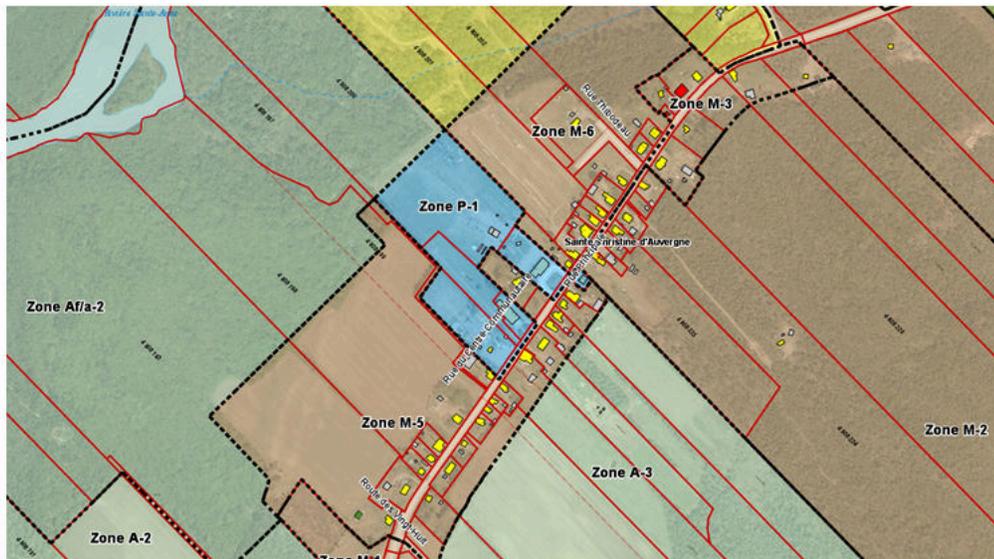
- Autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone publique et institutionnelle P-1;
- Assouplir les dispositions applicables aux tours de télécommunication.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition visant à autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone publique et institutionnelle P-1 peut provenir de la zone P-1 et des zones contiguës à celle-ci, soit M-2, M-5, M-6 et Af/a-2;

La zone P-1 ainsi que les zones contiguës à celle-ci sont illustrées sur le croquis ci-joint.



Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

AVIS PUBLIC

Page 2 / 2

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 2 août 2025;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 14 juillet 2025, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 14 juillet 2025, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

DONNÉ À SAINT-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 25 JUILLET 2025.



Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier



Arboriculture Pagé

Abattage, élagage, taille de haie,
souches, etc.

418-283-2083

Arboriculture.page@hotmail.com

www.arboriculturepage.com

François PAGÉ
Arboriculteur spécialiste



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

FIER DISTRIBUTEUR DE POMPE FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Mauricie
418 660-4751

info@groupedgp.com

Québec
GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13

SERVICE OBLIGATOIRE EN VIGUEUR

La Régie assure le service de vidange des installations septiques une fois aux deux ans pour une résidence permanente et une fois aux quatre ans pour une résidence saisonnière, et ce, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22).

Seuls les propriétaires concernés par la vidange de leur installation septique cette saison seront avisés par écrit par leur municipalité quelques semaines avant la date prévue de la vidange.



MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES RECYCLABLES



DÉCHETS



ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)



HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)



SAPINS DE NOËL

418 876-2714
1 866 760-2714
info@rrgmrp.com



COLLECTES
ÉCOCENTRES
URGENCES FOSSE SEPTIQUE
SERVICES EN LIGNE



Le saviez-vous ?

La Municipalité de
Sainte-Christine-d'Auvergne a
reçu la certification
"CERTIFIÉ RÉGIE L'ENGAGÉ".

**POINT DE DÉPÔT AU BUREAU
MUNICIPAL**

**Stylos / crayons de feutre /
batteries / cartouches d'encre**

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

JUILLET 2025

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4 D O	5
6	7	8	9	10	11 R O	12
13	14	15	16	17	18 D O	19
20	21	22	23	24 E	25 R O	26
27	28	29	30	31		

AOÛT 2025

D	L	M	M	J	V	S
					1 D O	2
3	4	5	6	7	8 R O	9
10	11	12	13	14	15 D O	16
17	18	19	20	21	22 R O	23
24	25	26	27	28	29 D O	30
31						

*** PRIX COMPÉTITIF ***
Service courtois et rapide



**Service
Conteneur Industriel**

Métaux ferreux et non ferreux
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556

gravelferetmetauxinc@gmail.com

Tous les moyens sont bons pour équilibrer ton budget



Comme notre forfait mensuel **gratuit*** avec transactions **illimitées**

De quoi te libérer l'esprit pour te concentrer sur ta réussite scolaire.

Ouvre un compte en ligne



* Certaines conditions s'appliquent.

 **Desjardins**